

**Zeitschrift:** Journal suisse d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 62 (1965)  
**Heft:** 1-2

**Rubrik:** Communiqué ; Comptes rendus ; Convocations

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Communiqué

## Société Genevoise d'Apiculture, Genève

La Genevoise organise au printemps 1965 un cours complet d'apiculture. Les intéressés qui désirent suivre ce cours sont priés de se faire connaître auprès du président. Des renseignements et directives concernant ce cours seront donnés aux intéressés lors de la réunion du 8 février.

*Le comité.*

## Comptes rendus

### Chez les apiculteurs broyards

Dimanche de l'été de la Saint-Martin, l'astre du jour dormait. « Que fait-il ? » se demandait-on par Estavayer-le-Lac. Le bouton d'or rayonnait dans la salle du tribunal, à l'Hôtel de Ville. C'est en effet le 15 novembre que la section broyarde d'apiculture tenait ses assises dans une chaude ambiance.

En quelques mots aimables, courtois, M. le président Henri Duc, de Lully, salua l'assemblée. Il offrit la parole au secrétaire M. Eugène Débieux, d'Estavayer, pour la lecture du rapport d'activité. M. Robert Pochon, au nom des vérificateurs, soit M. Nestor Pillonel et lui-même, constata la justesse des comptes, souligna leur bonne tenue. Félicitations au caissier. Ces comptes furent approuvés à l'unanimité.

M. Duc, président, rendit ensuite hommage à la mémoire des membres décédés durant l'année : Broye Marcel, de Nuvilly ; Pochon Louis, de Russy et Volery Emile, des Granges de Vesin. Une messe à leur intention sera célébrée par M. le curé de Montet, aumônier des apiculteurs.

M. le président souhaita la bienvenue au sein de la société aux nouveaux membres, remplaçant pour la plupart leur parent démissionnaire. Leur arrivée porte à 144 le chiffre des sociétaires broyards. Remarquons que, parmi ceux-ci, on compte quelques dames « apicultrices ».

M. Duc félicita ensuite les vétérans ayant reçu le superbe gobelet d'honneur et de mérite. Il s'adressa en particulier à M. Arthur Lambert qui enregistre plus de 50 ans d'activité. Bravo !

Sur demande de M. André Roulin, de Forel, l'assemblée allégea de la cotisation les anciens de plus de 35 ans de labeur, et à ceux de 50 ans, elle offre le journal apicole.

M. Débieux, secrétaire, présenta le travail bien accompli aux cours techniques qui eurent lieu à Romont. M. Pochon fit l'éloge de ces cours et donna quelques renseignements utiles s'y rapportant.

Puis le président, avec une voix quelque peu malicieuse, dévoila un secret. « Savez-vous, dit-il, que notre caissier est nommé au Comité de la Centrale des miels ? » Etonnement, puis applaudissements.

M. Merminod, de Payerne, apporta les salutations de la Société romande, il souligna le bon comportement et le travail de la section. Il exposa, en termes techniques, la vie des sections et conclut par une gaie boutade : « ... J'ai essayé d'être comme la robe d'une dame, c'est-à-dire assez longue pour couvrir le sujet mais assez courte pour susciter l'intérêt ». Hilarité !

Et l'on passa aux divers. A ce moment, un glouglou palpitant détourna l'attention des « convives ». Une gente damoiselle versait avec diligence un vin clair. Après s'être rafraîchi, M. Débieux lut une lettre de M. Schneider, qui se plaint du défrichage excessif. Où ira-t-on chercher du pollen ? En effet, ce déboisement n'est-il pas un danger ?

M. Dougoud, vice-président, remercia la providence qui permit au président d'être de nouveau très actif, très dévoué et en bonne santé.

M. Débieux délia ensuite un journal couleur parchemin. Il s'agissait d'un « Paysan fribourgeois » de 1926, qui relatait déjà les nombreux efforts des apiculteurs broyards.

Invité à la réunion, M. Fr. Chassot, instituteur de Lully, souligna l'importance de l'apiculture, le rôle des abeilles à qui l'on doit la fructification des arbres. Avec humour, il compara l'assemblée à la fleur tout épanouie, avec sa corolle et ses pétales, le Comité qui en est le pistil et le calice, tandis que lui-même, visiteur et orateur insolite, il se dit abeille qui part trouver d'autres champs, d'autres fleurs, c'est-à-dire ses écoliers et écolières à qui il apprend à apprécier cette butineuse vigilante et travailleuse, exemple aussi d'ordre et de noblesse.

C'est dans ce bon esprit que se termina cette vivante assemblée. A la maison, ce soir, autour d'un pot de miel, plongez vos cuillers comme du pain dans une fondue. Lorsque la douce lave dorée coulera dans votre gosier, pensez et promettez de ne jamais plus tuer une abeille. Merci.

F. C.

### Section Ajoie - Clos-du-Doubs

Assemblée générale d'automne le 22 novembre à 14 h. 30, au Jura Simplon à Porrentruy.

Il était 14 h. 45 quand M. H. Broquet, président, ouvrit cette assemblée bien revêtue (120 membres). Il se plut à saluer nos amis français de la section de Montbéliard, conduits par leur président M. Laville ; M. Boichat, président et trois membres de la section des « Montagnes neuchâteloises » ; M. Läderach, inspecteur des ruchers de « Jura Nord » ; mais surtout notre vieil ami M. Schneider du Liebefeld et sa femme.

Après les salutations d'usage, notre secrétaire nous donna lecture du dernier protocole de l'assemblée de printemps. Il est si complet et reflète si bien les débats qu'il est accepté sans commentaires.

Il appartenait à notre inspecteur cantonal de nous donner un aperçu sur la santé du rucher « d'Ajoie-Clos-du-Doubs ». La loque américaine a fait des ravages : à St-Ursanne, à Boncourt, à Beurnevésin et à Vendlincourt. Des mesures énergiques ont été prises pour enrayer ce fléau. La loque européenne a aussi fait son apparition à Miécourt. Ici aussi tout est rentré dans l'ordre après traitement. Un rucher de Bure est atteint de l'acariose.

M. Broquet, dans son rapport présidentiel, nous rendit compte de ses démarches auprès de la direction de l'agriculture du canton de Berne pour le dédommagement des pertes subies pendant l'hiver 1962-1963. Il ressort de cet exposé que les apiculteurs lésés ont déjà touché 8067 francs en 1963 et que pas moins de 10 000 francs seront encore versés en 1964 et 1965. L'intervention a été payante et ce n'est pas moins de 1600 ruches qui seront refaites pendant le temps que déploiera « l'aide à l'apiculture ajoulate ». C'est avec plaisir que M. Broquet remercia le directeur cantonal de l'agriculture du canton de Berne.

Le tractandum tant attendu était l'exposé de M. Schneider. Je ne veux pas le résumer ici, la place me manque. Cette conférence doit être entendue et méditée pendant les longues soirées d'hiver. Sachons que de cet exposé quatre points sont à retenir : a) l'emplacement du rucher. b) la conduite du rucher. c) la reine et d) le système de ruche. Après avoir développé ces quatre points M. Schneider fit passer sur l'écran des diapositives des station de Plagne, de la Berra et de son système personnel de ruche.

C'est avec émotion que notre président remercia M. Schneider pour son dévouement à la cause apicole.

Il était 17 h. 45 quand le président leva cette belle assemblée.

*Moine.*

## **Gros-de-Vaud**

Le samedi 14 novembre à 20 h. 15, à l'Hôtel de Ville d'Echallens, la section du Gros-de-Vaud a eu sa soirée instructive et récréative. M. Borgeaud salua la présence de M. Sauvain, instituteur à Bienne, qui a bien voulu se déplacer pour nous présenter le film « La cité des abeilles ». Ce film réalisé en Pologne et en Russie et vraiment un chef-d'œuvre. Toute la vie de la colonie, de la naissance de la larve jusqu'au combat de reines ou à la liquidation des faux bourdons, a été croquée d'une façon remarquable.

C'est la raison pour laquelle la société recommande ce film aux sections qui cherchent à meubler une assemblée ou une soirée, car M. Sauvain le présente et le commente d'une façon remarquable.

Ajoutons que deux films documentaires, sur « General Motors » et « La Camargue » ont contribué à réjouir chacun des membres présents.

*Le comité.*

## **Convocations**

### **Société « La Côte neuchâteloise »**

L'assemblée générale aura lieu le *dimanche 14 février 1965 à 14 h. 15* dans la grande salle du *Restaurant des Beaux-Arts*, rue Pourtalès à Neuchâtel. La partie administrative sera suivie d'une conférence intéressante.

*Le comité.*

### **Section du Gros-de-Vaud**

L'assemblée générale a été fixée au dimanche 21 février 1965 à l'Hôtel de Ville d'Echallens, à 13 h. 15.

Après l'ordre du jour, conférence (avec projections) de M. Armand Bourquin, conseiller technique apicole pour la Suisse romande.

Sujet : les travaux de l'apiculture.

Venez nombreux, les dames seront également les bienvenues.

*Le comité.*

### **Section de Lausanne**

Amicale, le 13 février, à 20 h. 15. Travaux de printemps.

### **Société d'apiculture de Marly et environs**

Nous donnons rendez-vous aux apiculteurs de Marly et environs pour l'assemblée annuelle qui se tiendra à l'Hôtel de la Croix-Blanche à Marly, le 7 février 1965 à 14 heures.

Tractanda :

1. Lecture du protocole.
2. Lecture et approbation des comptes.
3. Rapport présidentiel.
4. Rapport de la station de Coppi et du contrôle de miel.
5. Admissions et démissions.
6. Programme d'activité pour 1965.
7. Divers, (distribution de gobelets aux vétérans).

*Le comité.*

### **Société Genevoise d'Apiculture, Genève**

Réunion amicale mensuelle, le lundi 8 février 1965, au local, rue de Cornavin 4, café de la Grappe Genevoise, à 20 h. 30.